



Centre de Formation

Bât. L'Emeraude - 23, Ch. du Vieux Reynier

83500 LA SEYNE SUR MER

Tel : 04.94.30.81.91. / Fax : 04.94.10.91.03. / E-Mail : axone@riviera-on-line.fr

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Article L122 - 16 du CODE DE TRAVAIL

Je soussigné, Monsieur Alain GILBERT, Trésorier de l'Association :

AXONE MEGA
23, Chemin du vieux Reynier
Bât. L'Emeraude
83500 LA SEYNE SUR MER

certifie que Monsieur Jean-Marc HOAREAU, demeurant au :

106 rue sainte Roseline

83200 TOULON

immatriculé à la Sécurité Sociale sous le numéro 1550883137225

a été employé en qualité de Responsable de formation du 01/05/96 au 23/10/98.

Fait à La Seyne sur Mer, le 23 octobre 1998

Le Trésorier,
Membre du Conseil d'Administration.


AXONE MEGA
CENTRE DE FORMATION
23, Ch. du Vieux Reynier
Bât. l'Emeraude
83500 LA SEYNE SUR MER
Tél. 04 94 30 81 91 | Fax 04 94 10 91 03
SIRET 394 708 051 00021 - APE 804 C

SIRET : 394.708.051.00021 - A.P.E. : 804 C - N° Agrément : 93830159483

Association loi 1901 non assujettie à la T.V.A.

S O L D E D E T O U T C O M P T E

Je soussigné, Jean-Marc HOAREAU, demeurant 106 rue sainte Roseline - 83200 TOULON, reconnais avoir reçu de l'Association AXONE MEGA, mon certificat de travail, et pour SOLDE DE TOUT COMPTE la somme de 8288,09 francs payée par chèque, en paiement des salaires, accessoires de salaires, remboursement de frais et de toutes indemnités, qui m'étaient dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail.

En application des articles L. 122-17 et R. 122-5 du code du travail, le présent reçu a été établi en deux exemplaires dont l'un m'a été remis.

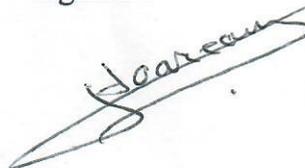
Il peut être dénoncé dans un délai de deux mois, à peine de forclusion, à compter de ce jour.

Remis en mains propres contre décharge, le vendredi 23 octobre 1998.

(Veuillez mentionner en toute lettre "Bon pour solde de tout compte")

Bon pour solde de tout compte

Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hoareau", written over a horizontal line.